

## Marbrier du bâtiment et de la décoration



Le titulaire de la spécialité Marbrier du bâtiment et de la décoration de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou d'agencement, dans les carrières et matériaux et dans le domaine du funéraire.

Dans la décoration du bâtiment, il fabrique, pose, restaure des ouvrages variés (revêtement de façades, éléments d'agencement et de décoration intérieure et extérieure, ornementation, éléments d'escaliers, ...)

Il peut également intervenir dans le domaine du funéraire. Il intervient sur des matériaux naturels, composites, céramiques qu'il travaille à l'aide de machines (traditionnelles et numériques) et manuellement.

Il peut intervenir dans toutes les phases de travail, de la tranche à la pose, en passant par la transformation. Il doit tirer le meilleur parti d'une tranche de pierre pour réaliser des éléments tels que :

- dans la construction proprement dite : parois, encadrement de portes et fenêtres, ...
- dans la décoration d'intérieur et d'extérieur : parements de façade, corniches, cuisines, cheminées, revêtements d'ouvrages du bâtiment, décoration, ...
- dans le mobilier d'extérieur, dont celui pour l'aménagement urbain
- dans l'activité funéraire, principalement des monuments, de l'ornementation, de la gravure et plus largement dans l'art.

Les traditions locales de construction conduisent également à la mise en œuvre fréquente de certains matériaux sur des ouvrages ou selon des méthodes spécifiques, en fonction de la nature des pierres utilisées. Les évolutions technologiques font apparaître de nouveaux produits et de nouveaux systèmes de fabrication et de mise en œuvre.

Les activités principales sont :

- en atelier :
  - tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples,
  - débiter, assembler, polir, réaliser les finitions,
  - conduire des machines et équipements, en assurer l'entretien élémentaire et la maintenance de premier niveau.
- sur chantier :
  - réaliser des travaux de restauration d'ouvrage,
  - réaliser la pose des éléments d'ouvrages préparés en atelier

Les matériaux utilisés sont sous forme de : blocs, tranches, produits semi-ouvrés

### ↶ Débouchés

Le secteur d'activité économique regroupe des entreprises dans les domaines suivants : l'extraction de la pierre, le travail de la pierre, la marbrerie funéraire, le monument historique.

Les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petites entreprises, bien que l'on trouve des entreprises de toutes tailles voire d'envergure nationale.

L'activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de rénovation ou de restauration selon l'évolution des marchés du secteur ; dans certains cas cela comprend des travaux de démolition réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

### ↶ Accès à la formation

Après une classe de 3<sup>ème</sup>

### ↶ Programme

Disciplines et activités	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	7 semaines	7 semaines

### Enseignements professionnels

- Acquisition d'une méthode de travail. Les élèves apprennent à préparer un chantier : établir le planning des travaux, organiser l'approvisionnement en matériels et matériaux.
- Étude de matériaux Technologie de l'outillage à main et des effets sur le matériau
- Affûtage et entretien de l'outillage,
- Technologie de la manutention,
- Dressage des arêtes et de surfaces,
- Approche de l'histoire de l'architecture,
- Technologie propre à la restauration, à l'entretien et à la protection des œuvres
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail

### Stages

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Enseignement professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Réalisation de tracés professionnels, coeff. 4.

#### Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

### Statistiques

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 1 candidat inscrit, 1 présent, 1 admis (soit 100% de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- BP Métiers de la pierre
- Bac pro Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

### Où se former en Languedoc Roussillon

#### 30 Nîmes

CFA des compagnons du devoir **A**

#### 30 Uzès

Lycée des métiers d'arts Guynemer **A**

**A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Zoom sur Les métiers des industries de carrières et matériaux de construction
- Zoom sur Les métiers du bâtiment
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.**